

| | |
|---|--|
| <p>Nom et adresse de l'organisme acheteur :</p> | <p style="text-align: center;">Ophis 32 Rue de Blanzat 63028 CLERMONT FD Cedex 2 Tel : 04 73 41 16 16 Fax: 04 73 41 16 41</p> |
| <p>Objet du marché :</p> | <p style="text-align: center;">Choix de maître d'œuvre pour l'opération ci-dessous : Construction d'environ 20 logements locatifs Angle rue Général Cochet et avenue Edouard Michelin CLERMONT FD</p> <p>Estimation des travaux : 1 750 000 € HT mission base +exe Planning : aps : fin mars 2012 ; apd : mi-mai 2012 ; pro : juillet 2012 ; DCE septembre 2012. Equipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire sera un architecte ou une société d'architecture. L'équipe constituée de cotraitants devra intégrer au minimum les compétences suivantes : architecte, bet fluides, bet structure et économiste. Nombre de candidats retenus : 3</p> |
| <p>Conditions de participation :</p> | <p><u>DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES CANDIDATS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lettre de candidature habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC1) ▪ Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2) ▪ Liste de références similaires dans les domaines concernés ▪ Moyens en personnel ▪ Engagement sur les délais ▪ Proposition d'honoraires |
| <p>Critères de sélection des candidats :</p> | <p>Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conformité du dossier présenté - qualité paysagère et architecturale des références présentées et prise en compte du développement durable (insertion du bâtiment dans son site, qualité des usages des espaces privatifs et extérieurs, performance énergétique, maîtrise des charges etc.) - moyens humains et techniques pour exécuter les missions décrites - engagement sur les délais. - taux d'honoraires. |
| <p>Critères d'attribution</p> | <p>Pour les 3 candidats retenus, les critères d'attribution seront les suivants :</p> <p>Esquisse simplifiée (1 seul panneau) Pondération : 40 Engagement sur les délais, planning et aptitude à respecter le délai de réalisation des études et des travaux. Pondération : 30. Proposition d'honoraires pour les phases opérationnelles, et répartition des honoraires par intervenant. Pondération : 30. Les candidats ayant remis une esquisse percevront une indemnité de 5 000 € HT.</p> |
| <p>Procédure :</p> | <p>Procédure adaptée restreinte passée en application de l'article 10 du Décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005.</p> <p><i>Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant déposé une offre dans les cas où cela s'avèrerait nécessaire.</i></p> |
| <p>Date limite de remise des candidatures :</p> | <p>10 février 2012 à 16h30</p> |
| <p>Autres renseignements / adresses complémentaires :</p> | <p>Les dossiers devront être déposés contre récépissé ou parvenir sous pli recommandé à l'adresse ci-dessus et portant la mention :</p> <p>MAITRISE D'ŒUVRE - CLERMONT FD – GENERAL COCHET / EDOUARD MICHELIN</p> |

Correspondant Ophis – Anne-Marie Lescher – Tél : 04 73 41 16 57 email : amlescher@ophis.fr

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 6 cours Sablon, F-63000 Clermont Ferrand. Tél. 04 73 14 61 00.

greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional du règlement amiable, 119 avenue du Maréchal de Saxe, F-69427 Lyon. Tél. 04 72 84 78 59. Fax 04 72 84 78 55.

Service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Cf adresse du greffe du Tribunal administratif ci-dessus.

Date d'envoi à la publication :

26 janvier 2011